

## ACTE D'ENGAGEMENT

### A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

- Objet de la consultation :

**Fourniture et pose de Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées (DAAF) dans l'ensemble des logements du patrimoine géré par la SEMPA.**

**Lot n°1 : Griffeuille**

Le prix global et forfaitaire est ferme, non actualisable et non révisable.

### B - Engagement du candidat.

#### B1 - Identification et engagement du candidat :

- **Le signataire**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET]*

... s'engage à réaliser les travaux ou services concernés par le présent marché, dans les conditions définies dans le cahier des charges (CCTP).

- Sont considérées comme pièces contractuelles, par ordre décroissant et hiérarchique :

- 1. AE** – l'acte d'engagement de chacun des lots attribués et son annexe
- 2. CCAP** – le cahier des clauses administratives particulières
- 3. NF** – La norme NF P 03-001 (en vigueur lors de la signature du marché par le pouvoir adjudicateur) valant CCAG applicable aux « Travaux de bâtiment », auquel le Cahier des Charges déroge à certaines de ses dispositions
- 4. CCTP** – le cahier des clauses techniques particulières
- 5. MT** - le mémoire technique présenté par le candidat sur la base d'un modèle joint au dossier

La signature du présent acte d'engagement confère valeur contractuelle à l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus, dans la totalité de leur pagination, y compris leurs éventuelles annexes.

■ **Le volet financier**

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire.

Le prix est réputé comprendre toutes dépenses résultant de l'exécution des travaux confiés (frais généraux, frais d'assurance, impôts et taxes, déplacement, immobilisation de matériel et véhicules, difficultés d'exécution, intempéries, difficulté d'accès sur le lieu des travaux...) et assurer à l'entrepreneur une marge pour risques et bénéfices.

Code	Désignation	Quantité	P.U.HT	PGF HT	Global TVA 10%	PGF TTC
<b>Tous les prix unitaires suivants sont chiffrés déplacement, main d'œuvre et fourniture comprise (hors DAAF04)</b>						
<b>Lot 1</b>	<b>Fourniture et pose DAAF fixé par vis sous garantie totale de 10 ans</b>	<b>809</b>				

A titre d'information le prix du détecteur non posé suite à la procédure décrite à l'article 5.7 du CCTP sera fourni à la SEMPA au prix de .....Hors Taxe.

Le prix global et forfaitaire pour le lot n°1 est de.....euros hors taxe en chiffres, et en lettres .....euros hors taxe hors variante.

La T.V.A sera celle applicable à l'opération.

**B2 – Répartition des prestations EN CAS DE GROUPEMENT :**

Désignation des membres du groupement conjoint	<i>Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint</i>	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

A noter que le pouvoir adjudicateur impose que le groupement soit un groupement solidaire, s'il est retenu comme titulaire.

**B3 – Compte (s) à créditer (joindre un R.I.B.) :**

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

